

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

*L'an deux mille vingt trois, le trente septembre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 22 septembre 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 29

Nombre de votants : 36

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Patrice BRIERE, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Chhun-Na LENGART, Fabienne LOUIS, David MULLER, Patricia NOGUET, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier PAPELOUX, Didier QUENOUILLE, Ihsane ROUX, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

### ABSENTS :

Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS, David REVERT

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à David MULLER, Claude BENOIST, pouvoir à Yves LEMONNIER, Véronique BOURNE, pouvoir à Jean-Guillaume d'ORNANO, Guillaume CAPARD, pouvoir à Philippe AUGIER, Miriam GUERARD, pouvoir à Florence GALERANT, Patrice ROBERT, pouvoir à Fabienne LOUIS, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°D104\_300923**

**MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS ÉDUCATIVES  
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC FACE NORMANDIE  
Autorisation**

Par délibération du 1<sup>er</sup> octobre 2022, la Communauté de Communes a développé un partenariat avec l'association FACE Normandie afin de mettre en place l'action « TEKNIK - CRÉATEUR DE VOCATION » au sein des collèges du territoire pour l'année scolaire 2022/2023.

TEKNIK est un dispositif qui vise à valoriser les métiers de notre bassin d'emploi et qui participe à ce que les collégiens prennent confiance en eux

en leur donnant la possibilité de développer un projet de groupe innovant et en le défendant devant un jury.

Parmi les trois collèges sollicités, seuls Charles MOZIN et Marie-Joseph ont souhaité le mettre en place.

Le collège Charles MOZIN a déployé cette action au sein de ses 3 classes de 4ème, soit un total de 68 élèves sensibilisés aux métiers de la plomberie et du numérique et qui ont imaginé 16 projets maquetés. 3 projets ont été sectionnés pour participer au défi inter-établissements.

Le collège Marie-Joseph a déployé cette action au sein de ses 6 classes de 4ème, soit un total de 155 élèves sensibilisés aux métiers de l'aéronautique et du numérique et qui ont imaginé 29 projets maquetés. 6 projets ont été sectionnés pour participer au défi inter-établissements.

Le 2 juin dernier, un défi inter-établissements a réuni les lauréats des deux établissements aux Franciscaines de Deauville. Les jeunes ont présenté leurs innovations devant un jury composé de Michel Marescot, 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ; Christophe DELABRE, dirigeant d'Anfry Electricité et leader du club « Entreprises et Territoires Cœur Côte Fleurie » ; Dominique DAL MOLIN, directrice du Centre d'Information et d'Orientation de Lisieux ; Bruno CHAMBRIER, chef d'entreprise de SARL CHAMBRIER Bruno ; Virginie GEMY, Conseillère en Insertion Professionnelle à la Mission Locale de la Baie de Seine ainsi que David ROGER, assistant d'exploitation informatique systèmes et réseaux à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Une classe du Collège Marie-Joseph a remporté le prix « Coup de Cœur du public ».

Une classe du Collège Charles MOZIN a remporté le Grand prix du jury et a représenté la Communauté de Communes au défi national qui s'est tenu le 22 juin 2023.

Considérant l'avis favorable du Bureau des Maires en date du 9 juin 2023,

Considérant les retours positifs des élus, chefs d'établissements, entreprises, équipes pédagogiques et collégiens,

Il est proposé au Conseil Communautaire de déployer le dispositif TEKNIK sur l'année scolaire 2023-2024 au sein des collèges André MAUROIS (Deauville), Charles MOZIN (Trouville-sur-Mer) et Marie- Joseph (Trouville-sur-Mer) ainsi que le DÉFI TEKNIK inter-collèges.

Le coût de cette action s'élève à 12 300 €.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire  
Après en avoir délibéré  
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



**DÉSIGNE** l'association FACE Normandie pour déployer l'action TEKNIK dans les collèges du territoire durant l'année scolaire 2023-2024 et le défi TEKNIK inter-collèges pour un montant de 12 300 euros TTC.

**HABILITE** le Président ou le Vice-Président le représentant à signer une convention avec FACE Normandie ainsi que tous les actes se rapportant à cette affaire.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

**Ihsane ROUX**  
Secrétaire de séance

**Philippe AUGIER**  
Président

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



Bénéville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult  
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville  
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville